

### Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : MC4+ RAPIDE Central Heating System LEAK SEALER

#### 1.1. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit : Émulsion silicone stop fuite

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : ADEY Innovation LLP

Head Office

Gloucester Road

Cheltenham

Gloucestershire

GL51 8NR

United Kingdom

Tél : +44 (0)1242 546700

Fax : +44 (0)1242 546777

E-mail : [info@adey.com](mailto:info@adey.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): +44 (0)1242 546700 (9:30 – 18:00)

+44 (0)7909 967607 (en dehors des heures d'ouverture)

### Section 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques: Non classé.

Dangers pour la santé humaine: Sensibilisation de la peau.

Dangers pour l'environnement: Non classé.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger: EUH208: Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

### Section 3 : Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Ingrédients dangereux:

Silice amorphe			<1%
Numéro CAS : 7631-86-9	Numéro CE : 231-545-4	Numéro d'enregistrement REACH 012119379499-16-XXXX	
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE) -		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### Section 4 : Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Contact avec la peau :** Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
- Contact avec les yeux :** Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.
- Ingestion :** Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
- Inhalation :** Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin :** Aucune recommandation particulière.

### Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction :** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition :** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Conseils aux pompiers :** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

### Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles :** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour l'environnement :** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage :** Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections :** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### Section 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conditions pour la manipulation :** Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage :** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé.

**Emballage approprié :** A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisations finales particulières :** Donnée non disponible.

### Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Silice amorphe

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures) : 6 mg/m<sup>3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

**Protection respiratoire :** Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques

indique qu'un contact cutané est possible.

**Protection des yeux :** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial.

**Protection de la peau :** Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

**Mesures d'hygiène :** Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**État :** Liquide visqueux. Emulsion.

**Couleur :** Blanc/blanc cassé.

**Odeur :** Légère.

**pH :** 7,0

**Point de fusion :** ~ 0 °C

**Point/intervalle d'ébullition :** ~ 100°C

**Densité apparente :** ~ 1000 kg/m<sup>3</sup>

**Solubilité(s) :** Dispersible dans l'eau.

### 9.2. Autres informations

**Température critique :** +4° - +32°C

## Section 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité :** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique :** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses :** Inconnu.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter :** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.4. Matières incompatibles

**Matières incompatibles :** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Un feu créé :** Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

## Section 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Contact avec la peau :** Le liquide peut irriter la peau.

**Contact avec les yeux :** Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

**Ingestion :** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Inhalation :** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

## Section 12: Informations écologiques

**Écotoxicité :** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité :** Pas considéré toxique pour les poissons.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité :** Donnée non disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité :** Inconnu.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT :** Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Effets nocifs divers :** Aucun connu.

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Méthodes de traitement

**des déchets :** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de déchets l'autorité locale d'élimination des déchets.

## Section 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**ADR/RID :** 1950

**IMDG :** 1950

### 14.2. Nom d'expédition ONU

**ADR/RID :** Aérosols ininflammables

**IMDG :** Aérosols ininflammables

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 2 IMDG: 2.2



### 14.4. Groupe d'emballage

Aucune information n'est exigée

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance/polluant marin dangereux pour l'environnement : Non

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Aucune information n'est exigée.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Aucune information n'est exigée.

## Section 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Règlements spécifiques :** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE :** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation :** Workplace Exposure Limits EH40.  
CHIP for everyone HSG228.  
Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.  
Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Éval. de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

## Section 16: Autres informations

### Autres informations

**Autres informations :** Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 453/2010.  
Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1272/2008.

**Phrases de rubrique 2 et 3 :** EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Informations légales :** © ADEY Innovation LLP 2016. Tous droits réservés. Vous pouvez créer et utiliser un nombre raisonnable d'exemplaires de ce document pour les besoins internes de votre entreprise uniquement mais en aucun autre cas. Tout acte commis non autorisé lié au présent document peut entraîner une poursuite civile ou pénale à votre encontre. Nous avons pris des mesures raisonnables pour veiller à ce que, à notre connaissance et en toute bonne foi, les informations contenues dans ce document soient correctes au moment de la publication, mais veuillez noter qu'à terme, elles peuvent s'avérer incorrectes ou obsolètes. Il est possible que tout risque décrit en détail dans ce document ne soit pas exclusif et que d'autres risques existent. Le fournisseur exclut et n'accepte aucune responsabilité, dans la mesure autorisée par la loi, quant à l'exactitude et/ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Il incombe au lecteur/à l'utilisateur d'évaluer le caractère approprié du produit mentionné quant à l'utilisation prévue et de veiller à la manutention, au transport, à l'utilisation, à l'entreposage et à l'élimination de ce produit.